

La sémantique du discours et l'effacement énonciatif

The semantics of discourse and enunciative erasure

Mostafa ABOUTAYAB

Université d'Agadir (Maroc)

stophagadir@yahoo.fr

Reçu: 22/ 11/ 2021; **Accepté:** 07/ 08/ 2022, **Publié:** 31/ 08/ 2022

Résumé

Pour une connaissance plus avancée de la signification du discours et de sa configuration, nous devons mettre l'accent d'une part, sur les signes linguistiques subdivisés en signe linguistique de langue et en signe linguistique de discours et de l'autre part, sur l'effacement énonciatif qui est en lien étroit avec la référenciation nominale et verbale. Ce dernier se fonde sur les indices qui favorisent le surgissement du discours séparément du locuteur. Néanmoins, il s'avère incontournable de traiter de surplus, de l'énoncé qui porte en soi les traces de son locuteur qui introduit systématiquement d'une manière explicite ou implicite son opinion et son identité.

Mots clefs : sémantique - signe - énoncé - discursif - effacement

Abstract

For a more advanced knowledge of the meaning of speech and its configuration, we must focus on the one hand, on linguistic signs subdivided into linguistic sign of language and linguistic sign of speech and on the other hand, on the enunciative erasure which is closely linked to nominal and verbal referencing. The latter is based on the indices which favor the emergence of the discourse separately from the speaker. Nevertheless, it is essential to deal with the surplus, with the statement which carries in itself the traces of its speaker who systematically introduces in an explicit or implicit manner his opinion and his identity.

Keywords: semantics – sign - enounce – discursive - – erasure.

Introduction

L'activité langagière de l'interlocuteur, étant un être social, mobilise à la fois la mémoire linguistique et la mémoire situationnelle/discursive. Elle permet la constitution d'un produit sémantique à partir de ses différentes réalisations. Du coup, l'efficacité des indices connecteurs, aboutissant au sens ciblé, émane de la susceptibilité des signes de produire plusieurs sens en lien avec le contexte inter-discursif et du sens virtuel qu'ils portent en soi. En outre, les signes contiennent dans leur sémantisme des caractéristiques qui sont potentiellement disponibles. Leur interprétation est l'un des éléments de base pour l'argumentation dans le discours côte à côte avec le thème et son support. Il existe d'autres phénomènes fondamentaux qui marquent l'hétérogénéité et la complexité des activités langagières menées par le locuteur à l'instar de : la coénonciation, la surénonciation, et la sous-énonciation. Ajoutant à ces divers éléments, l'importance de théoriser la place du sujet parlant dans ses discours. En vertu de ce qui est dit, notre réflexion dans cet article, s'articulera autour de quelques points de repère pour appréhender le discours dans sa signification et sa configuration tout en traitant des modes d'intervention de la notion de "sujet" dans la mise en œuvre de son point de vue¹.

I. La sémantique de langue et de discours

Tout acte de langage contient une double dimension implicite et explicite inséparables. Ces deux facettes émergent lors de la mise en œuvre des énoncés par un énonciateur qui essaye de décrire la réalité ou d'agir sur son environnement. « *l'enjeu de l'acte de langage ne se trouve pas tant dans son explicite (langue) que dans l'implicite (discours) qu'il véhicule* » (Charaudeau, 2005). Dans ce sens, il s'avère important de définir ce que l'«énonciation» du point de vue langagière.

Aux dires de (Austin, 1991), en émettant un énoncé, l'énonciateur accomplit trois actes simultanés : Acte locutoire (production des sons ayant un sens) ; l'acte illocutoire (la force résultante de la production de l'énoncé : déclarer, juger...) ; l'acte perlocutoire (les effets provoqués par l'énoncé dans la situation de communication). Autrement dit, la réussite ou l'échec de l'énoncé et en conséquence sa compréhension et/ou son interprétation dépendent : d'un côté de l'énonciataire s'il arrive à reconnaître l'intention conventionnellement associée à l'énonciation. Et de l'autre côté, de l'énonciateur qui doit se soumettre aux lois du discours. En effet, les

recherches linguistiques distinguent deux types de la sémantique : une sémantique de langue spécifique à la grammaire et une sémantique du discours. De ce constat, nous pouvons déterminer ce que signifie : la conceptualisation cognitivo-langagière et la définition du signe linguistique.

Concernant les types de la sémantique, nous pouvons les limiter en deux types majeurs :

- *La sémantique de langue* qui est une analyse sémantique, hors contexte qui se réfère au dictionnaire et à la grammaire pour désigner le sens des mots d'un énoncé. Elle traite du sens explicite de l'énoncé. Ce qui nous mène à nous interroger sur le contenu dans les systèmes linguistiques.
- *La sémantique du discours* dépend quant à elle de la prégnance du contexte dans lequel s'insère l'énoncé et de la situation d'énonciation. Elle traite d'au-delà de l'environnement linguistique immédiat de l'énoncé. Il s'agit donc de nous interroger sur l'identité de l'énonciateur et sur la finalité de l'échange communicative. En outre, il exige la mobilisation d'un savoir de référence de la part des interlocuteurs.

Quant à la conceptualisation cognitivo-langagière, nous pouvons distinguer une conceptualisation linguistique et une conceptualisation discursive :

- *La conceptualisation linguistique* : vise la sémantisation entre l'universel et le particulier et à des niveaux plus ou moins abstraits, comme le montre la théorie linguistique pottérienne qui a eu égard à la distinction de deux approches du langage : La linguistique sémasiologique qui ne voit que les formes (partant du mot pour en étudier le sens) et la linguistique onomasiologique qui ne conçoit que le sens (étude des significations à partir de l'idée ou de la notion pour en déterminer le mot).
- *la conceptualisation discursive* : vise la sémantisation incluant à la fois l'aspect personnel et social de l'énonciateur, la combinaison des normes sociales et du savoir individuel (systèmes de connaissance et de croyance partagées). De ce fait, l'énoncé peut prendre une valeur positive ou négative selon les représentations et les normes discursives du groupe social.

De surplus, pour une connaissance plus avancée de la signification de la langue et de sa configuration, nous devons mettre l'accent sur le signe linguistique étant une unité théorique de la langue. Pour mettre en lumière ces signes linguistiques, nous allons les splitter en deux types distincts, les signes linguistiques de langue et les signes linguistiques de discours :

- *le signe linguistique de langue* : Il se définit selon l'organisation des systèmes en relation avec la mémoire linguistique. Cette dimension dite énonciative joue sur la mise en scène discursive sous un aspect descriptif, narratif, argumentatif, énonciatif ajoutant également l'emploi des mots du lexique qui l'accompagne.
- *le signe linguistique de discours* : Il est bien évident que le signe dépend pour son sens des composantes de la situation de communication en lien avec la mémoire situationnelle. C'est dans la vie sociale que la langue reçoit sa consécration, il s'agit de « *l'intersubjectivité du langage* » (Suenaga, 2012) . Le sens du signe dépend également des discours déjà produits (interdiscursive) qui établissent une sphère du savoir constant.²

Partant, la sémantique de langue et la sémantique de discours tissent des liens pour la compréhension et/ou l'interprétation du sens. Toutefois, elles ne se basent pas sur les mêmes mécanismes, car le sens de l'énoncé se construit à travers sa structuration lexicale (le sens de langue), tandis que le sens du discours s'obtient à partir de la situation de l'énonciation (la sémantique du discours).

2. L'effacement énonciatif³

Nous pouvons qualifier L'*effacement énonciatif* comme une stratégie adoptée par l'énonciateur pour «objectiviser» son discours, et donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation. Autrement dit, le sujet parlant enlève tous les indices de la subjectivité et les marques (les embrayeurs) de sa présence dans l'énoncé. Nous sommes à l'égard d'un "jeu" que joue le locuteur (émetteur de l'énoncé) qui laisse parler le discours, en effaçant sa présence en tant qu'énonciateur⁴ dans l'acte d'énonciation. Le locuteur de ce fait, s'éclipse de son acte d'énonciation, et n'implique pas l'énonciataire dans le but d'attribuer une sorte d'objectivité à la scène de l'acte de l'énonciation. Le locuteur veut donc convaincre l'interlocuteur de la neutralité de sa position vis-à-vis des Propos et des Textes communiqués (point de vue externe). Cette stratégie qui repose sur la dissociation entre

les PDV du locuteur et le contenu véhiculé a toute sa place dans l'analyse linguistique.

Plusieurs cas de figure sont possibles, citons à titre d'exemple :

- *La fonction descriptive* : D'après laquelle l'énonciateur joue le rôle descripteur qui se contente de définir ou d'exposer objectivement q/q un et/ou q/q chose tels qu'ils sont. La spécificité de cette figure se manifeste avec des caractéristiques formelles spécifiques telles : La structuration, la présentation matérielle et les formules etc.
- *Le discours scientifique ou théorique* : Selon (VION, 2001), l'énonciateur se manifeste sous un aspect « universel » dans un cadre a priori précis et ferme. La particularité de ce discours se manifeste de façon évidente dans le lexique spécialisé utilisé, et des caractéristiques formelles qui varient d'un domaine à l'autre et d'un sous-domaine à l'autre (physique, mathématiques...).

Toutefois l'EE est loin d'être 100% objectif puisque ce dernier relève d'un simulacre comme l'indique (Vion, 2001), le locuteur est plus ou moins impliqué dans l'énoncé d'une façon ou d'une autre. L'idée de « *simulacre énonciatif* » est abordée aussi par (Charaudeau, 1992). Benveniste s'adhère aussi à cette conception en limitant l'expression de la subjectivité et de ses effets (sur son environnement) à la seule énonciation personnelle, ce qui donne un contenu linguistique à la subjectivité. Dans les contextes d'EE, la subjectivité dans la construction du *dictum*⁵ est masquée en l'absence de jugements explicites, de même dans le *modus*⁶ en l'absence d'indices explicites.

La subjectivité affecte les deux plans dénotatif et connotatif dans la mesure où l'objet est indépendant de son commentaire via lequel l'énonciateur exprime explicitement ou implicitement un jugement de valeur. Une implication que l'interlocuteur peut déduire dans le cas explicite à partir des qualifications, des modalisations et des différentes locutions utilisées par le locuteur. Mais dans le cas implicite, l'interlocuteur fait recours à l'interprétation pour extraire le jugement du locuteur ou bien la subjectivité de l'énonciation.

En vertu de ce qui est dit, la règle dans l'énonciation est la subjectivité qui est profondément installée dans le discours, ce dernier est « *intrinsèquement subjectif* » (Orrechioni, 1980), ce qui signifie que même les lexèmes (l'unité de base du lexique) comportent des « subjectivèmes » particuliers, liés à des

échelles de valeurs propres à chaque énonciateur. Dans ce sens, tout élément lexical contient des traits subjectifs, dans le cas contraire, il est susceptible de les imprégner une fois le lexique est utilisé par le locuteur dans une situation d'énonciation. Plusieurs indices permettent de caractériser l'inscription du locuteur dans son discours, parmi lesquels ceux qui sont liés en particulier aux « genres des textes, à leur style et à leur fonctionnement interne »⁷.

L'étude linguistique du discours nous montre que l'énoncé comporte essentiellement des traces du point de vue de l'énonciateur sur son objet ou bien son contenu. F. DE SAUSSURE soutient l'idée que chaque énoncé contient le PDV de l'énonciateur sur l'objet à travers sa référenciation subjectivante, l'énonciation embrayée⁸ ou le choix de son plan d'énonciation. Par le fait, la problématique du PDV est jugée complexifiée si l'on prend en compte le dialogisme souvent associé au concept de « *la polyphonie* »⁹ développé par BAKHTINE qui le considère comme une interaction entre le discours du locuteur et les discours des personnages de son discours, ou entre les discours internes des personnages. Le locuteur, selon la même référence, a le choix de prendre une position neutre et recourir à une voix indépendante de la sienne tout en gardant une sorte d'équilibre entre les différents PDV sans privilégier l'un sur l'autre.

Toujours dans le cadre *linguistique*, l'EE est en lien étroit avec la *référenciation* que ce soit nominale ou verbale. Il se base du coup, sur les indices qui favorisent le surgissement du discours séparément du locuteur.

Ainsi, pour ce qui est de *la référence nominale*, le locuteur fait recours à :

- Un système de catégorisation des noms comme les nominalisations dont le principe de constitution est propre aux noms.
- Les propriétés morpho-syntaxiques comme la spécification du genre ou les SN précédés de déterminants à valeur générique.
- L'emploi de termes « neutres », non marqués, des pronoms indéfinis.

Et en ce qui concerne *la référence verbale*, plusieurs aspects marquent ce deuxième type de référenciation et reflètent la spécificité de son organisation interne. Tels :

- Les phrases simples.
- « Les énoncés génériques du genre euphorique » (Mainguneau, 2012) ou stéréotypique.

- Les infinitivations, les impersonnalisations et les passivations.

Ceci dit, il s'avère incontournable qu'un énoncé porte en soi les traces de son locuteur. Ce sujet émetteur d'un message écrit ou oral introduit systématiquement, d'une manière explicite ou implicite, son opinion et son identité.

Pour approfondir de plus notre apport, il nous paraît nécessaire de traiter des trois postures à savoir la *co-énonciation*, la *sur-énonciation*, et la *sous-énonciation*. Ces postures énonciatives permettent d'articuler la construction du discours, avec ses diverses dimensions énonciatives. Il sera également important de théoriser la place du sujet parlant dans ses discours pour démontrer l'hétérogénéité et la complexité des activités langagières menées par le locuteur.

3. Les postures énonciatives

Le sens dans un discours donné est co-construit et interpelle des rapports intersubjectifs des PDV des interlocuteurs. Ce jeu des postures complexifie l'aspect responsif des Interactions entre les protagonistes dans des situations énonciatives souvent inégales. À savoir que la co-construction des propos notamment des PDV n'est pas exclusivement limitée du nombre et de l'ampleur des tours de parole. De ce fait, la co-construction dialogique des PDV se fait selon les trois postures énonciatives suivantes :

La co-énonciation (allocutaire)

Il y a toujours une interaction dans l'intersubjectivité du point de vue où l'énonciateur implique les représentations intériorisées¹⁰ de soi à soi ou de soi à l'autrui. À partir d'une conception dialogique, le locuteur, qui peut devenir énonciateur, envisage des relations d'identification ou de différenciation en interpellant la co-présence de l'énonciateur et du co-énonciateur. De ce fait, le locuteur peut s'exprimer par l'entremise de plusieurs énonciateurs abstraits ou saturés sémantiquement.

La co-énonciation en tant que notion est la version identique de la *co-construction par les locuteurs du même PDV*. C'est une activité du locuteur qui reprend le texte source pour l'introduire dans un procédé argumentatif, une stratégie pour soutenir ses propos et renforcer son PDV. Pour (Culioli, 2002) la *co-énonciation* est l'entremêlements des arguments dans l'expression du PDV, elle est ainsi l'écho des représentations de la construction du sens par le locuteur qui « en fait est une origine subjective qui se construit nécessairement

comme *intersubjective* » (Culioli, 2002), c'est-à-dire que le co-énonciateur est l'invention de l'émetteur du discours, c'est le représentant virtuel de l'activité de co-production qui contient un PDV partagé par les deux ou plus (locuteurs/énonciateurs).

La sur-énonciation

En se référant à (Rabatel, 2004a, b, 2005a), la sur-énonciation est définie comme une co-construction inégale d'un PDV surplombant *jouant le rôle de topique discursif*. Ceci dit, l'énonciateur domine le jeu énonciatif, via une partie ou tout le discours oral ou écrit. La posture de sur-énonciation du locuteur, par rapport à un thème philosophique ou à un sujet obscur et incomplet, rend nécessaire le recours au spécialiste et à la reprise d'une formule aphoristique plus conforme à son point de vue et à la nature des objets. Le locuteur à ce niveau gouverne le discours via la gestion des tours de parole en structurant plusieurs échanges, ou l'organisation d'une séquence, ainsi que la confirmation ou l'infirmité du propos autrui. Ceci dit, il existe plusieurs procédés linguistiques et discursifs qui permettent la posture de sur-énonciation.

Partant, la notion de la sur-énonciation consiste en la mise en relief du discours rapporté et plus largement la pluralité des voix dans l'énoncé, ce qui implique la focalisation sur la hiérarchisation des énonciateurs. Cette posture permet pareillement la liaison de la prise en charge énonciative et la responsabilité auctoriale. Parmi les autres apports de ce procédé, c'est qu'il joue un rôle d'argumentation et de légitimation du PDV du locuteur, une dimension énonciative qui a pour objectif la mise en lumière de sa qualité et de sa pertinence scientifiques.

La sous-énonciation

La **sous-énonciation** consiste aux dires de (Rabatel, 2002) en « *la co-construction inégale d'un PDV dominé découlant de ce qui précède* », elle appartient à un locuteur/énonciateur antérieur. De ce fait, le sous-énonciateur fonde son raisonnement sur un PDV qui est d'abord celui d'un autre avant d'être le sien. Toutefois, la prédication définit comme « *opération énonciative structurante à laquelle sont associées les modalités énonciatives* », repose sur ce qui est dit sous forme de contenu, ou d'apport d'information. Autrement dit, le jugement et/ou l'argumentation correspond d'habitude au thème et à son support, et l'interprétation de l'énoncé ou du texte correspond à son tour à la façon de nommer le thème. Mais dans le cas de

la sous-énonciation, le jugement est présenté comme découlant de ce qui précède. Le sous-énonciateur n'est pas en réalité l'énonciateur du PDV, il est le médiateur qui le présente comme étant référé à une autre instance (institution, individu, loi...), une démarche qu'il utilise pour faire entendre des signes de distance à l'égard de ce qu'il rapporte.

En vertu de ce qui précède, nous pouvons dire que tout locuteur est aussi énonciateur, en contrepartie, tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur. Malgré cette distinction (Rabatel, 2005) n'exclut pas « *les syncrétismes fréquents* » entre locuteur et énonciateur ou entre locuteurs en tant que tel et en tant qu'être du monde réel, ce qui permet de mettre en lumière les déséquilibres interactionnels. En effet, ces deux instances étant le locuteur comme producteur de l'énoncé et l'énonciateur comme instance de prise en charge, sont souvent mêlées.

Conclusion

Grosso modo, la compréhension et/ou l'interprétation du sens se réalise en se référant à la sémantique sous ses deux aspects linguistique et discursif. Ces deux derniers ne se fondent pas sur les mêmes mécanismes. Autrement dit, le sens de l'énoncé dans la sémantique de langue se produit à travers sa structuration lexicale, tandis que dans la sémantique du discours, le sens de l'énoncé s'obtient à partir de la situation de l'énonciation.

Pour convaincre son interlocuteur de la neutralité de sa position vis-à-vis du contenu communiqué, le locuteur adopte des stratégies discursives lui permettant d'*objectiviser* son PDV et d'exclure le moindre indice de sa présence. Il fait du coup, recours à EE qui s'avère comme une procédure communicationnelle efficace représentant un PDV externe. Il s'avère, toutefois, que la *subjectivité* est une règle incontournable au discours, dans la mesure où les lexèmes¹¹ comportent en soi des *subjectivèmes* spécifiques reflétant des niveaux de valeurs propres à l'énonciateur. Dans ce même sens, plusieurs recherches linguistiques du discours ont approuvé que l'énoncé comporte essentiellement des traces du PDV de l'énonciateur sur l'objet qu'il traite.

En conséquent, le locuteur préside son discours à travers la gestion des rôles des énonciateurs et la confirmation ou l'infirmité du PDV de l'autrui. Il existe de ce fait, plusieurs procédés linguistiques et discursifs qui permettent la légitimation du PDV du locuteur et la garantie de la qualité et la pertinence scientifiques de son discours.

Bibliographie

AUSTIN, J. (1991). *Quand dire, c'est faire (Français)*. Poche.

CHARAUDEAU, P. *ibid.*(2005). URL: <http://www.patrick-charauveau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html> (consulté le 15 mai, 2020).

CULIOLI, A. (2002), *Variations sur la linguistique : entretiens avec Frédéric Fau, Klincksieck*, Paris.

MAINGUENEAU, D. (2012). *Les phrases sans texte*. (Paris : Colin) coll. U Linguistique. 184 pages, ISBN 978-2-200-27670-6.

MERLE, J.M. (2017). *La prédication : approche de la théorie des opérations prédictives et énonciatives*.

ORECCHIONI, C. (1980), *La subjectivité*, Armand Colin, Paris.

RABATEL, A. (2002), *Le sous-énonciateur dans les montages citationnels : hétérogénéités énonciatives et déficits épistémiques*, Enjeux 54, 52-66.

<https://journals.openedition.org/corela/4959> (Consulté Le 02 Juin, 2020).

RABATEL, A. (2005). *La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue*. Marges linguistiques. M.L.M.S. pp.115-136.halshs-00433337.

SUENAGA, A. (2012). *Benveniste et Saussure : l'instance de discours et la théorie du signe*, Linx [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 05 juillet 2012, URL : <http://journals.openedition.org/linx/1011> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1011> (consulté le 17 mai, 2020).

VION, R. (2001). *Effacement énonciatif, et stratégies discursives*, in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, De Mattia, Monique et Joly, André (éds), pp. 331-354, Ophrys, Gap, Paris.

¹ Désormais **PDV**.

² Les règles normatives et les données partagées.

³ Désormais EE.

⁴ Exprimant le point de vue du locuteur.

⁵ Contenu représenté, ou contenu propositionnel.

⁶ Opérateur de modalité.

⁷ Ibid. second chapitre (p. 34-120) où KERBRAT.O propose une grille permettant de repérer les indices de la subjectivité dans le discours. Cette grille contient des catégories prises intuitivement d'une analyse référentielle des unités linguistiques.

⁸En utilisant : je, tu, nous, vous ou les adjectifs démonstratifs et possessifs

⁹ Pour approfondir la recherche, consultez l'ouvrage de Mikhail, B.(1929). « *Problème de la poésie de Dostoïevsk* », Lausanne.

¹⁰ Qui sont distinctes en ce qui concerne le discours intérieur.

¹¹ Le lexème est l'unité (de sens et de son) de base du lexique. C'est unité abstraite ou concrète liée à la situation de communication.